



## DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL du 19.09.2016 au 06.03.2017

### **Police Intercommunale des Dents-du-Midi - Engagements**

Le Conseil municipal accepte les engagements suivants, sur proposition du groupe de travail qui les a auditionnés :

**Agent/es de police :**

Mme Maud Défago, Val-d'Illiez  
M. Raphaël Cuche, La Neuveville.

**Assistant de sécurité publique :**

M. François Schmidt, Martigny.

### **Captage des sources exploitations agricoles - Adjudication captage de Motteux**

Le Conseil municipal préavise favorablement en faveur de l'entreprise Michaud & Mariaux SA, pour le montant de CHF 22'003.92 TTC.

L'autorisation de mise en chantier anticipée a été accordée par l'Office des améliorations structurelles par son courrier du 16.09.2016.

### **Nouveaux vestiaires à Fayot - Mise à l'enquête publique**

Le Conseil municipal accepte la mise à l'enquête l'agrandissement des vestiaires à Fayot sur le terrain propriété de la commune.

### **Réfection mur de soutènement route de la Revenettaz - Adjudication**

Le Conseil municipal décide d'adjuger les travaux à l'entreprise la meilleur marché, soit Sabeco SA, pour le montant de CHF 29'208.38 TTC.

### **Corps de sapeurs-pompiers intercommunal - Engagement commandant "CSP Dents du Midi"**

Le Conseil municipal décide d'engager M. Glenn Martignier à ce poste.

### **Centre médico-social - Regroupement des trois CMS de la vallée - Location des locaux**

Demande de regroupement des trois CMS de la vallée sur Troistorrents dès le début du mois de novembre 2016.

Le Conseil municipal accepte le calcul de loyer selon la proposition N° 2, à savoir :

- CHF 11'990.40 pour Val-d'Illiez
- CHF 9'633.60 pour Champéry.

Part de Troistorrents : CHF 26'376.00.



## DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL du 19.09.2016 au 06.03.2017

### **Commission parking - Adjudication horodateurs**

**Variante finitions parking** : le Conseil municipal décide de choisir la variante 1.

**Adjudication horodateurs** : le Conseil municipal décide d'adjuger la commande des horodateurs à l'entreprise Taxomex SA, pour le prix de CHF 36'347.80 TTC.

### **Paroisse protestante - Convention 2017-2021**

Nouvelle convention à signer pour la participation des communes à la paroisse protestante.

Montant total de la participation annuelle : CHF 460'000.00. Participation de notre commune : environ 14 %, soit CHF 64'000.00.

### **Route du Jorat - Restrictions de circulation en hiver**

Vu la décision du Conseil d'Etat du 25.09.2013, le Conseil municipal prend les décisions suivantes :

1. pose d'une limitation de tonnage à 18 tonnes, avec plaque complémentaire (excepté transports de bétail) pour toute l'année
2. ouverture hivernale : la route ne sera pas déneigée.
3. Le déneigement sera interdit à partir de la saison d'hiver 2017-2018. Les utilisateurs seront avertis et mis en garde contre d'éventuels dégâts pour cet hiver.

### **Service de sécurité de Troistorrents, Val-d'Illiez et Champéry - Contrat d'observation et de prévention**

Dans le but d'assumer la sécurité des routes cantonales dans les régions exposées aux avalanches et aux instabilités de terrain, une organisation d'observation, de conseils et de prévention est constituée par le Service des forêts et du paysage, Section dangers naturels.

Par son courrier du 29 février 2016, ledit service a dénoncé ce contrat d'observation et de prévention pour adapter les contrats existants aux bases légales actuelles et uniformiser les cahiers des charges sur l'ensemble du territoire cantonal.

Participation financière de notre commune : 14 %.

Le Conseil municipal accepte de signer ce nouveau contrat d'observation et de prévention.

### **Dents du Midi - Nomination officier sapeur-pompier permanent**

Le Conseil municipal a pris connaissance des candidatures retenues par le groupe de travail et décide de valider leur proposition, soit l'engagement de M. Sébastien Oechslin à ce poste dès le 01.01.2017.

### **Course pédestre "Monthey-d'Illiez" - Demande d'autorisation de passage**

Le Conseil municipal accepte la demande d'autorisation de passage sur le territoire de notre commune le 20 mai 2017, présentée par le comité d'organisation de cette course pédestre.



## DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL du 19.09.2016 au 06.03.2017

### **Tour de Romandie 2017 - Demande d'autorisation de passage et d'utilisation du matériel sonore**

Le Conseil municipal accepte les demandes d'autorisation de passage sur le territoire de notre commune et d'utilisation du matériel sonore pour les mercredi 26 avril 2017 et jeudi 27 avril 2017, présentée par le comité d'organisation.

### **Demande d'autorisation d'exploiter discothèque-dancing "Le Safari Club" à Morgins**

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement, sous réserve du respect des conditions exigées par les copropriétaires de la résidence Bellevue.

### **Demande d'utilisation du domaine public à Morgins**

Le Conseil municipal accepte la demande d'autorisation présentée par Morgins Tourisme pour l'utilisation du domaine public, soit la fermeture de la moitié de la place du Village du mardi 14 mars 2017 (début de l'installation) au mardi 21 mars 2017 (démontage) pour le Rock The Piste Festival. Service de sécurité à leur frais. Pose du petit chalet sur parcelle 1438, propriété de M. Jan de Graf du 13 janvier 2017 au 17 avril 2017.

### **Places d'atterrissage hélicoptère de secours - Aires de sauvetage**

Monsieur Christophe Imesch de l'OCVS (Organisation Cantonale Valaisanne des Secours) nous fait une demande d'officialisation d'une aire d'atterrissage pour du sauvetage sur Troistorrents et une aire pour Morgins.

Les surfaces devraient être exemptes de câbles, libres surtout la nuit ou rapidement évacuables en journée et dans le meilleur des cas, disposant d'un éclairage.

Pour **Troistorrents** : le terrain de foot est une aire intéressante et répond à tous les critères. Voir la possibilité de poser un interrupteur sur un mât d'éclairage afin que le premier secouriste sur place puisse enclencher le projecteur.

Pour **Morgins** : le terrain de foot jouxtant la salle de la Jeunesse répond également à ces critères (même idée concernant l'éclairage).

Le Conseil municipal accepte cette demande.

### **Demande d'autorisation d'exploiter café-restaurant "Le Corbeau" à Morgins**

Le Conseil municipal accorde l'autorisation d'exploiter cet établissement.

### **La Suisse bouge - Tentative de record suisse**

Le Conseil municipal accepte de mettre sur pied cet événement pour participer à l'action nationale « La plus grande leçon de gym de la Suisse » du 7 mai 2017, organisée dans le cadre du « Duel intercommunal Coop la Suisse bouge ».

Cet événement permettrait de rester inscrit dans le concept « La Suisse bouge » en 2017 sans toutefois participer à l'intégralité du duel intercommunal qui nécessite un plus grand investissement en temps et en ressources humaines.



## DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL du 19.09.2016 au 06.03.2017



### **Remplacement du chargé de sécurité BPA**

Le Conseil municipal décide de nommer Mme Patricia Pires, qui est chargée de sécurité feu, pour effectuer cette mission durant son travail habituel.

### **Travaux forestiers sur le versant "Fays-Les Champs", dans des forêts privées**

Cette forêt fait partie d'une surface définie selon la planification forestière cantonale comme une forêt de protection prioritaire nécessitant des soins urgents.

Une analyse de l'état sanitaire de l'ensemble du peuplement a été réalisée. Elle a relevé un manque de rajeunissement, un manque de structure, la présence de gros arbres instables, ce qui occasionnera à l'avenir une forte diminution de la stabilité du massif forestier. Ce phénomène naturel influencera ainsi négativement sa fonction de protection

Le Conseil municipal accepte la mise en œuvre de ces travaux. Ils sont prévus la semaine de vacances de carnaval avec la fermeture de la route la journée.

### **Vièze de Morgins - Mesures de protection contre les crues - Demandes d'offres**

Le Conseil municipal décide de demander des offres pour l'étude du projet définitif et la réalisation des travaux aux bureaux suivants :

- partie ingénieur civil : Kurmann & Cretton SA et Sollertia, à Monthey
- partie hydraulique : François-Xavier Marquis Sàrl, à Monthey.

### **Ryverstyle à Morgins - Demande de mise à disposition de la place du 6 août**

Le Conseil municipal décide d'accepter la mise à disposition de cette place selon les plans et planning présentés, soit du 24 mars 2017 au 5 avril 2017.

### **Etat-major de conduite régionale "EMCR"**

Suite à la démission de M. Laurent Meier comme remplaçant du chef de l'EM, Le Conseil municipal accepte de nommer M. Jason Levet, de Champéry à ce poste.

### **Trail des Dents-du-Midi - Demande d'autorisation de passage**

Le Conseil municipal accorde l'autorisation de passage sur notre territoire suite à la demande du comité d'organisation pour cette manifestation qui aura lieu les 15 et 16 septembre 2017.

### **Nomination teneur des registres des impôts et du cadastre de notre commune**

Le Conseil municipal décide de préavisser favorablement la nomination de Christophe Avanthay.

### **Engagement apprenti forestier-bûcheron**

Le Conseil municipal décide d'accepter la proposition des responsables de la formation, soit l'engagement de Tobias Donnet, de Troistorrents, comme nouvel apprenti dès le mois d'août 2017.



DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 19.09.2016 au 06.03.2017

**Tour de Romandie 2017 - Demande d'utilisation parking**

Le Conseil municipal accepte la demande du comité d'organisation par la PIDM, soit l'utilisation des parkings de la commune y compris le parking couvert au village de Troistorrents et leur gratuité pour cette journée.  
Le Tour de Romandie arrive à Champéry dans l'après-midi du mercredi 26 avril 2017.

F. Donnet-Monay, Président

S.-B. Donnet, Secrétaire